

DÉCISION N° 2023-03

Prise en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales

Le Président du SYDELON,

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020-18 du 23 septembre 2020 portant délégation au Président de certaines attributions énumérées à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'expiration à la date du 5 mai 2023 du certificat à usage d'authentification et de signature installés sur une clé cryptographique nominative établis au nom de Michel PAQUET,

Considérant qu'il est nécessaire de renouveler ce certificat pour continuité de services,

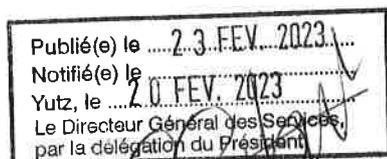
DÉCIDE

Article 1^{er} : d'accepter et de signer la proposition financière incluant l'option SERENITE (en cas de changement de titulaire du poste, obtention d'un certificat pour la durée restant à courir) de la société JVS-Mairistem, pour un montant estimé à 400 € HT soit 480 TTC.

Article 2 : Le certificat sera valide compter du 6 mai 2023 pour une durée de 3 (trois) ans.

Les crédits sont inscrits au budget.

Fait à Yutz, le 20 février 2023.



Stéphanie SIEBERT



RENOUVELLEMENT CERTIFICAT ELECTRONIQUE

BON DE COMMANDE



SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORT ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS DE LORRAINE NORD
57970 YUTZ

N° de client : 18540

Nom de l'agent référent : SCHMIDT Matthieu
Adresse mail : matthieu.schmidt@sydelon.fr - Téléphone : 03 82 88 69 64
(à compléter pour assurer un suivi optimal de votre dossier)

Descriptif	Prix unitaire H.T. pour 3 ans	Quantité	Prix total H.T. pour 3 ans
Renouvellement Certificat électronique Exécutif Certificat RGS ** à usage d'authentification et de signature Installé sur une clé cryptographique nominative Durée : 3 ans Etabli au nom de PAQUET Michel Date du renouvellement : 6 mai 2023	255,00 €	1	255,00 €
Forfait prise en charge administrative – 1 certificat Constitution du dossier administratif par JVS-Mairistem sur la base des éléments communiqués par la collectivité. Transmission du dossier à la collectivité pour signature et justificatifs. Contrôle et vérification de la complétude du dossier par JVS-Mairistem Réalisation de l'export de la clé publique pour le TDT iXChange Actes	70,00 €	1	70,00 €
Protection Sérénité pour certificat électronique Exécutif Permet, en cas de changement du titulaire d'un poste, d'obtenir un certificat pour la durée restant à courir Permet en cas de perte du certificat, de bénéficier d'une réédition de la carte à puce pour la durée restant à courir Permet en cas de perte du code PIN ou de blocage du certificat, de bénéficier d'un déblocage Valable 3 ans et dans la limite de 5 opérations	75,00 €	1	75,00 €
Total H.T. pour 3 ans			400,00 €
T.V.A. (20 %)			80,00 €
Total T.T.C. pour 3 ans			480,00 €

Bon pour commande le : **20 FEV. 2023**

Cachet et signature de l'ordonnateur :



**Le Président
Michel PAQUET**

Publié(e) le 23 FEV. 2023
Notifié(e) le
Yutz, le 20 FEV. 2023
Le Directeur Général des Services,
par la délégation du Président.

Stéphanie STEBERT

RAPPEL : Il est essentiel d'anticiper au maximum la constitution du dossier administratif lié à ce renouvellement.
Votre nouveau certificat sera quant à lui généré au plus proche de la date d'expiration du certificat actuel pour vous assurer une continuité de service optimale.

Bon de commande à retourner au plus tard le 6 mai 2023 à l'attention de Cindy CARRE
par mail à commande@jvs.fr ou par courrier :

JVS-Mairistem - 7 rue Raymond Aron – CS 80547 Saint Martin sur le Pré
51013 Châlons en Champagne Cedex

